



Impliquer les habitants à l'entretien d'un sentier

Contexte :

Depuis 2007, le CPIE Bugey Genevois anime une démarche participative à l'échelle du bassin versant aval du Fier visant à valoriser cette rivière et ses affluents. Pour cela, il a réuni les acteurs du territoire au sein d'un comité de pilotage. Après une première étape ayant consisté à définir le principal enjeu du Fier partagé par les acteurs du territoire, le comité de pilotage a souhaité développer les sentiers pédagogiques pour répondre à cet enjeu, en impliquant la population locale. La commune de Val de Fier a été volontaire pour accueillir le premier sentier et porter la démarche de concertation avec le CPIE Bugey Genevois.

Le Fier ne dispose pas encore de gestion à l'échelle du bassin versant, même si les démarches semblent aujourd'hui bien engagées.



Territoire concerné :

1 commune en berge du Fier

Public cible :

Les habitants de la commune

Rôle de la structure :

Porteur de projet
Co-organisateur

Chiffres clés :

515 habitants (recens.2007)
2 kms de sentier (4kms A-R)

Action réalisée

De avril à juillet 2009

Objectif de l'action :

- Proposer un évènement festif et convivial aux habitants de la commune, sur les berges du Fier
- Responsabiliser les habitants sur l'entretien des berges et du cadre de vie
- Renforcer un dialogue territorial entre acteurs et usagers de la rivière

Description de l'action :

- Réunion du comité technique pour choisir l'itinéraire du sentier pressenti
- Sortie terrain avec les membres du comité technique pour découvrir le sentier selon une démarche d'interprétation
- 3 réunions du comité technique pour choisir les thèmes, le scénario et le fil conducteur du sentier
- Réalisation d'une enquête auprès des habitants pour connaître leurs attentes et besoins
- Conception par le CPIE Bugey Genevois de plusieurs médias différents pouvant être utilisés pour le sentier
- Réunion du comité technique pour choisir les médias à utiliser pour le sentier
- Réunion du comité technique pour choisir la date et la forme du temps d'inauguration du sentier

Partenaire technique :

Commune de Val de Fier

Partenaires financiers de l'action:

Communauté de communes du canton de Rumilly



FICHE ACTION - CONCERTATION



Les 3 principaux points forts de cette action et les clés de réussite :

- Le temps demandé pour animer une démarche de concertation donne le temps de découvrir son territoire et ses acteurs
- La forte mobilisation du maire et des conseillers municipaux
- La présence d'une stagiaire en formation éco-interprète

Les 3 principales difficultés rencontrées :

- Impliquer le comité technique à la phase de création des thèmes, du scénario et du fil conducteur du sentier
- Elaborer, présenter et suivre un planning pour permettre aux participants de savoir où ils en sont dans la démarche
- Impliquer des associations locales

Perspectives d'évolution de cette action :

- Organiser l'inauguration du sentier en concertation avec les associations locales
- Généraliser la démarche pour la conception d'autres sentiers sur le bassin versant dans le cadre de la journée mondiale de l'eau (22 mars 2010)

Document(s) concernant l'action, mis à disposition en téléchargement

- Les médias mis en place sur le sentier

Documents complémentaires disponibles sur demande (cahier des charges, présentation projet, etc.) :

- Fiche-projet rédigée pour les partenaires financiers
- Le plan d'interprétation du bassin versant
- Le plan d'interprétation du sentier de Val de Fier

Date de rédaction de la fiche : 16/11/2009



Attention

Dans le cadre de projet en lien avec une commune, il est important de prendre le temps de planifier l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il est important de proposer à la municipalité un rétro-planning du projet global pour qu'elle mesure bien le temps et l'engagement nécessaires au bon déroulement du projet.

Appréciation globale de l'action :

(Vis-à-vis des objectifs fixés ; encadrer la réponse)



L'action menée est insuffisante au regard du résultat souhaité

En l'état actuel des choses, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

L'action conduite répond aux objectifs fixés au préalable

Coût de l'action :

7 000 € coût salarié
1 400 € indemnité stagiaire

Investissement en temps de travail :

5 jours de travail pour animer le comité technique
8 jours d'accompagnement et cadrage du stagiaire